



L a L e t t r e d e L' A M A R H I S F A

Bulletin d'information semestriel des membres de l'AMARHISFA – N° 2 – mars 2008

LA VIE DE L'AMARHISFA

Assemblée Générale Ordinaire du 19 janvier 2008

L'an deux mil huit, le 19 janvier à 9heures30, les membres de l'Association Martiniquaise de Recherche sur l'Histoire des Familles (AMARHISFA) se sont réunis dans les locaux de l'Ecole Hôtelière de l'Anse Gouraud, Schoelcher sur convocation du conseil d'administration en date du 18 décembre 2007 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 13 janvier 2007
- Rapport moral et d'activités du Président
- Rapport financier et budget prévisionnel
- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration
- Programme d'activités 2008
- Questions diverses

Nous extrayons à votre intention quelques passages du rapport moral du Président :

« 2007 a été pour l'AMARHISFA une année en demi teinte.

Cette année a, en effet, été marquée par des éléments positifs mais aussi par des éléments moins satisfaisants.

Commençons par ce qui a fonctionné de façon heureuse :

Nos visites dans les communes de la Martinique se sont poursuivies et nous sommes allés en 2007 au Diamant et au Macouba.

L'intérêt suscité par ces visites dans les différentes communes de l'île et la satisfaction exprimée à cette occasion sur le choix des thèmes, le déroulement et la convivialité de ces manifestations nous confortent dans cette orientation qui correspond aux aspirations de nos membres et répond à un besoin dans le paysage culturel et patrimonial martiniquais.

...

Un autre point de satisfaction : le journal.

Suivant les vœux de la dernière AG, notre Bulletin a été adapté aux moyens financiers de notre association. Devenu semestriel, il est, nous l'espérons plus fourni et plus dense. C'est à vous d'en juger, mais aussi de nous faire part de vos critiques, de vos suggestions et de vos propositions pour en améliorer le fonds et la forme. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui en assurent la parution. En leur nom je vous rappelle que ce journal n'est pas l'affaire d'un petit groupe mais se veut représentatif de la diversité de notre association et pour le démontrer nous attendons de vous des articles à publier.

...

Relations avec nos partenaires

Au niveau local, les ADM :

Les ADM connaissent en ce moment une évolution dans leur fonctionnement et dans leur offre au public. Nous avons la prétention de dire que dans certains domaines, et particulièrement pour ce qui concerne la sauvegarde, la numérisation et la mise à disposition des Registres d'Individualité, l'AMARHISFA a joué le rôle d'aiguillon. Nous avons entre autres répondu favorablement à une demande d'aide des ADM pour le contrôle de qualité de l'indexation du prestataire qui a réalisé la numérisation des Registres d'Individualité. Ce contrôle, réalisé par Joseph Jérémie, a permis de découvrir un taux d'erreurs important, justifiant le renvoi des registres par les ADM au prestataire pour correction et reconnaissant par là même la qualité du travail fourni par nos membres. Concernant la Convention avec les ADM, le CA, suivant les souhaits exprimés par notre dernière AG, a proposé des modifications dans la formulation du document. La balle est dans le camp des ADM et du Conseil Général. Nous sommes en attente de leur réponse.

...

Le principe de notre hébergement par la Mairie de Schoelcher est toujours d'actualité. Il a été réaffirmé par un contact récent avec les responsables de l'édilité. Nos armoires sont gardées et un local peut être mis à notre disposition en cas de besoin ponctuel. »

Et voici sa conclusion :

« L'AMARHISFA ne fait pas que survivre, elle avance et fait tout doucement son petit bonhomme de chemin, occupant un espace original dans le paysage culturel et patrimonial martiniquais. Nous comptons sur vous pour nous aider à la conforter, à la renforcer, à lui donner encore plus de force. *Plis fos pou l'AMARHISFA en 2008.* »

Au cours de cette assemblée générale s'est effectué le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration; en voici les résultats :

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont concernés : Mme Judith ROCHAMBEAU - MM: Emmanuel JACCOULET – Alex BOURDON – Guillaume DURAND

Démissionnaires: Mmes Danièle TRAVERSON – Marie-Louise LABRANCHE

Candidatures:

Mmes : Judith ROCHAMBEAU – Monique PALCY – Viviane SON

MM : Emmanuel JACCOULET – Alex BOURDON – Guillaume DURAND

Sont élus à l'unanimité :

Mmes : Judith ROCHAMBEAU – Monique PALCY – Viviane SON

MM : Emmanuel JACCOULET – Alex BOURDON – Guillaume DURAND

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mmes Monique PALCY - Maguy BAUDIN - Sonny JACCOULET - Viviane SON - Yolaine PARSEMAIN - Judith ROCHAMBEAU.

MM Guy SOBESKY - Yvon SAINT-LOUIS-AUGUSTIN - Georges ALIKER - Emmanuel JACCOULET - Alex BOURDON - Guillaume DURAND.

Lors de la première réunion de ce nouveau conseil d'administration, le 9 février, le bureau a été mis en place avec les attributions suivantes :

Président : Guy SOBESKY

Vice-président : Alex BOURDON

Secrétaire : Judith ROCHAMBEAU

Secrétaire-adjointe : Monique PALCY

Trésorier : Yvon SAINT-LOUIS

Trésorière –adjointe : Sonny JACCOULET

L'organisation des tâches a été définie de la façon suivante :

- Guillaume DURAND, chargé d'animer le conseil scientifique, est responsable des groupes de travail et du site internet.
- Georges ALIKER : le Journal et les ateliers de formation et d'aide aux recherches généalogiques individuelles des adhérents.
- Yolène PARSEMAIN : relations avec la commission culture et loisirs
- Emmanuel JACCOULET s'est proposé pour apporter sa contribution en matière de budget, notamment de demandes de subvention, et tout autre mission à la demande du président.
- Par ailleurs Joseph JEREMIE, qui n'est pas membre du CA, est responsable des questions informatiques.

Au chapitre des questions diverses figuraient

- la sortie au Gros-Morne le 3 mai,
- le voyage à Sainte-Lucie prévu du 7 au 10 mai 2009. Notre excursion sur cette île sœur aura un volet protocolaire, un volet historique, un volet généalogique, un volet loisirs et tourisme ; programme alléchant, n'est-ce pas !
- La question du siège : à ce propos, la convention avec la mairie de Schoelcher n'est toujours pas signée. Cependant nous avons la possibilité d'utiliser pour nos réunions ou nos ateliers les salles de la Mairie de Schoelcher et des Archives Départementales, à condition que nous communiquions à l'avance le calendrier de ces réunions. Pour l'avenir est retenue la proposition de se rapprocher de Mme TAFFIN pour connaître les possibilités de domicilier notre siège aux AD.

NOS TRAVAUX

Saint-Pierre 1902 **Archives de la Commission d'Attribution des Secours aux sinistrés** **(Le Fonds C8C)**

L'association Généalogie et Histoire de la Caraïbe (G.H.C.) et Les Archives Départementales de la Martinique (A.D.M.) ont sollicité l'AMARHISFA pour continuer le travail de dépouillement du Fonds C8C qu'avait entrepris GHC.

Rappelons que le fonds C8C est conservé au Centre des Archives d'Outre Mer (CAOM) basé à Aix en Provence. Il contient les dossiers de demandes de secours qu'avaient déposés les sinistrés auprès de la commission d'attribution après la catastrophe de 1902.

Ces dossiers constituent un pan important de notre mémoire collective, ils contiennent des informations qui intéressent le généalogiste et l'historien. Ils nous indiquent l'identité des personnes sinistrées et celle d'un grand nombre de disparus, ils nous donnent aussi des éléments de connaissance du patrimoine des familles. Mais surtout, sous la plume des demandeurs d'aide, on peut y lire toute la souffrance et les malheurs endurés par la Martinique en cette tragique année 1902. Parachever le travail de dépouillement commencé par GHC – dont il faut souligner le mérite - est une obligation morale incontournable pour l'AMARHISFA.

Concrètement, comment allons nous procéder ? GHC nous adressera, sur support informatique, les photographies numériques qu'elle a prises du fonds c8c. Il nous reviendra d'extraire de ces documents les éléments d'information les plus significatifs, que nous allons positionner sur un tableau et qui iront ensuite alimenter la base de données <<http://www.stpierre1902.org>>, dont nous vous recommandons la consultation. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de cette opération, pour laquelle nous solliciterons certainement votre participation.

Alex BOURDON

INFOS, INFOS

Recherches sur la traite et l'esclavage

Les archives de France ont engagé la réalisation d'un guide des sources sur la traite négrière, l'esclavage et ses différentes abolitions. Ce guide illustrera la richesse des collections publiques sur ces sujets et soulignera l'effort consenti pour acquérir des documents d'origine privée susceptibles de compléter les fonds publics déjà conservés comme les papiers des négociants, les fonds d'armateurs, archives des plantations. Un dossier sur la traite et l'esclavage est en cours d'élaboration dans le cadre du programme d'histoire par l'image (<http://www.histoire-imoage.org/>) il présentera des documents représentatifs notamment sur le plan iconographique.

(information parue dans le bulletin « Flash Fédération », note d'information périodique de la FFG d'avril 2006)

Le Brevet du jeune généalogiste

La commission « généalogie à l'école » encourage le développement de la généalogie auprès des jeunes en mettant à la disposition de tous, notamment des associations et des professeurs, une documentation spécifique sur le site <http://www.genefede.fr/>, en répondant à toutes les demandes de renseignements et en délivrant le brevet du jeune généalogiste.

Le brevet du jeune généalogiste est un diplôme honorifique qui récompense les jeunes des écoles primaires, des collèges et des lycées qui reconstituent les cinq premières générations de leur généalogie ascendante. _il est possible de compenser des « trous » dans les cinq premières générations par autant d'ancêtres retrouvés dans les générations antérieures dans d'autres branches.

(extrait du bulletin « Flash fédération » de la FFG, mars 2006)

Le bureau du C.A. de l'AMARHISFA a confié le dossier « généalogie à l'école » à Yolène PARSEMAIN.

Rappel

Les prochains ateliers se tiendront aux Archives Départementales à **9 heures précises** selon le calendrier suivant :

- samedi 05 avril
- vendredi 25 avril
- samedi 31 mai

Cotisations

Notre association ne fonctionne désormais qu'avec les cotisations de ses adhérents. Nous invitons tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à se mettre à jour. Un grand merci à tous.

ABREVIATIONS GENEALOGIQUES COURANTES

Naissance	°	Avant 1710	/1710	Nom/prénom inconnus	N
Baptême	b ou B	Après 1775	1775/	Père P mère	M
Mariage	x	Douteux	?	Filleul	fl
Contrat de mariage	Cm	Environ (date) (circa)	ca	Parrain	p
Union libre	0/0	Fils	fs	Marraine	m
Divorce)(Fille (filia)	fa	Témoin	t
Décès	+	Veuve (vidua)	va	Testament	test

y : au même lieu que celui cité auparavant *Exemple : °Ducos 12.04.1750, y + (à Ducos donc) 25.12.1830, y x21.05.1775.*